

Éleveurs de bovins : guide de la contractualisation



Contractualiser leurs relations avec les acheteurs est de nature à permettre aux éleveurs, d'une part, de sécuriser tout ou partie de leurs débouchés, et d'autre part, de leur apporter de la visibilité en termes de prix, de volumes et de caractéristiques demandées par les acheteurs.

Pour accompagner les acteurs de la filière bovine, notamment les éleveurs, dans leur démarche de contractualisation, Interbev, l'interprofession du bétail et de la viande, a conçu un guide ayant pour objectif de faciliter la négociation et la rédaction de contrats dans ce secteur.

Téléchargeable sur le [site d'Interbev](#), ce [guide](#) présente les différents contrats propres à chaque type de mise en marché (animaux vifs, carcasses et découpes de gros, produits finis), détaille les clauses qui doivent figurer dans ces contrats et décrit certains contrats spéciaux.

© 2019 Les Echos Publishing